

COEUR DE L'ENTRE-DEUX-MERS

Le développement durable en vedette

POLITIQUE Les collectivités placent l'environnement au cœur de leur action, en multipliant les initiatives, notamment l'Agenda 21

Dans le cadre de ses missions d'accompagnement des collectivités territoriales dans leurs projets de développement durable, le Pays Cœur de l'Entre-deux-Mers, a entrepris un travail de recensement de projets et d'initiatives portées par les collectivités du Pays dans ce domaine. Julie Crest, étudiante en Master 2 Aménagement du territoire et développement local de l'université de Bordeaux et Olivier Chatain, chargé de mission Agenda 21, effectuent ce travail ayant pour objectif d'inciter la mise en œuvre de politiques locales de développement durable par le partage des expériences des initiatives locales



Jean-François Broustaut, au centre, en présence de Julie Crest et Olivier Chatain expose les initiatives de sa commune. PHOTO M. O.

Expériences innovantes

Vingt-cinq collectivités ont été rencontrées, et ont permis d'identifier une cinquantaine d'expériences locales innovantes qui feront l'objet de fiches d'expérience synthétique et pédagogique, regroupées dans un cahier mis à disposition des collectivités gratuitement.

Une sélection d'une trentaine d'actions constituera un petit répertoire édité par le syndicat mixte, offert aux collectivités à l'automne. Enfin, un reportage vidéo mettra sept actions phares en lumière en septembre. Ce travail permet de rencontrer les élus locaux et de connaître leurs regards et leurs attentes en ma-

tière de développement durable.

Parmi les initiatives originales ayant retenu l'attention de Julie, celle de Tabanac qui multiplie les actions grâce à un complet partenariat associations-mairie. Ce que l'on peut retenir de l'intervention de Jean-François Broustaut, premier édile de la petite commune, c'est une parfaite intégration de l'équipe municipale dans le tissu associatif local qui permet la mise en œuvre d'action où chacun participe ce qui allège sérieusement le coût financier de ces initiatives souvent très originales. Une volonté politique de tous d'agir pour le développement durable. Des rap-

ports simples qui font plus appel au bon sens et à la bonne volonté de chacun en parallèle avec des actions voulues par la municipalité pour autofinancer les futurs investissements : pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments municipaux.

Beaucoup d'actions tournées vers les jeunes : création d'une commission jeunes de développement durable. Commission composée d'élèves élus. Des exemples de réalisations originales et peu onéreuses à l'initiative de la municipalité et des associations.

Marylène Ortega